Domicilier les personnes localement, créer des assurances, soutenir le commerce local

D es solutions pour renforcer l'économie de proximité, dite «présentielle», dans l'Arc jurassien ont été présentées hier à Bienne.

L'événement, qui a rassemblé une septantaine de personnes dont le maire de Delémont Damien Chappuis, le maire de Bienne Erich Fehr et les conseillers d'État neuchâtelois Jean-Nat Karakash et bernois Pierre Alain Schnegg, marquait la conclusion d'une démarche de trois ans portée par Arcjurassien.ch et le Réseau des villes de l'Arc jurassien, en collaboration avec la HE-Arc.

L'analyse de la situation a notamment été portée par Nicolas Babey, professeur à la HEG-Arc et doyen de l'Institut du management des villes et du territoire. Les solutions qu'il a esquissées visent à renforcer la «captation des dépenses» sur le territoire de l'Arc jurassien, qui souffre d'une perte de substance alors que l'économie ne cesse d'y créer des emplois.

Trois objectifs reconnus

Trois objectifs ont été validés par un groupe de travail formé de 30 experts (élus politiques, cadres administratifs, représentants de milieux économiques), détaille Nicolas Babey: la domiciliation des personnes et des entreprises dans la région, le renforcement du commerce de détail et la recréation de compagnies d'assurances.

«On ne peut plus obliger les gens à habiter sur place, mais on peut les encourager, exprimer une satisfaction vis-à-vis de ceux qui se domicilient sur le territoire où ils travaillent», explique Mireille Gasser, secrétaire générale d'Arcjurassien.ch. Dans la région, les plus grands employeurs sont souvent publics, avec les administrations, les hôpitaux, les écoles. Les acteurs publics ont des outils à disposition. Et dans l'économie privée également, les entreprises peuvent faire de même pour donner le bon exemple, souligne Mireille Gasser.

Les assurances sont un autre domaine reconnu. On part de l'exemple malheureux de La Neuchâteloise Assurances, rachetée par Winterthur Assurances alors qu'elle était florissante: les primes ont quitté le canton, le privant d'une substance importante. On peut imaginer recréer des établissements cantonaux, «Les établissements cantonaux d'assurance incendie de l'Arc jurassien bénéficient d'un monopole, sont en excellente santé financière, créent de l'emploi, distribuent de l'argent, tout en proposant des assurances 50% moins chères que dans les cantons sous régime de marché concurrentiel», constate Nicolas Babey. Il esquisse l'idée d'une «assurance régionale de type coopératif» dans les domaines des assurances véhicules, choses et RC.

Au niveau du commerce local, le professeur propose de s'inspirer du plan d'utilisation des sols de la ville de Genève qui vise à maintenir la diversité des activités et lutter contre la spéculation immobilière. Il s'agirait de travailler sur les horaires d'ouverture, la mixité des locaux, rentabiliser davantage le petit commerce dans les villages en liant les activités. Dans les villes, la mobilité douce pourrait rendre agréable les centres délivrés des voitures (zones piétonnes) et ainsi renforcer le commerce, attaqué par l'offre sur internet ou le tourisme des achats. «Il y a eu en trois ans une prise de conscience de ces problématiques», se réjouit Mireille Gasser. GM

Le Quotidien Jurassien, 5 décembre 2019, p.3